

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5088 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL KHAZRAJI BAHIJAT

Date de naissance : 13/09/55

Adresse :

Tél. : 06 61 06 44 22 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENKIRANE MED JALIL
HEPATO GASTRO ENTEROLOGU!
13, BD. AÏN TAOUJTA - CASA

Date de consultation : 07 FEV. 2023

Nom et prénom du malade : EL KHAZRAJI BAHIJAT Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Rétinopathie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 14/08/2023

Signature de l'adhérent(e) : EL KHAZRAJI BAHIJAT

EL KHAZRAJI BAHIJAT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

FEUILLE DE MÉDAILLAGE HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07 FEV. 2023	S	1	100	Dr. BENKIRANE MED JALAL PATO GASTRO ENTEROLOGUE BD. AIN TAUJATATE CASA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <i>Dr. Kadi Hassan Mounir Mohamed</i> <i>63, Rue Hammamet</i> <i>Carthage</i>	07/02/23	136,00 / 000

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. S. Masure, Rue Socrate, Imme. N°4 - 20 000 Casablanca Tel: 0522 23 36 03 / 0522 23 34 45 - Fax: 0522 25 85 08 Email: labo.socrate@menara.ma	09/02/93	B 80 TPC/15	139190 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

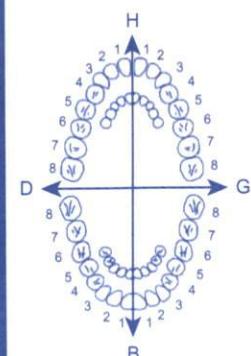
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mohammed Jalil BENKIRANE

Spécialiste en Hépato Gastro Entérologie

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Ancien Attaché au CHU Bichat de Paris et à l'Hôpital de Poissy

Diplômé en Endoscopie Digestive : Fibroscopie - Coloscopie - CPRE

Diplômé en Echographie Digestive

Diplômé en Nutrition

Membre de la Société Française de Gastro-entérologie



الدكتور محمد جليل بنكيران

اختصاصي في أمراض الكبد، الجهاز الهضمي والبواسير

خريج كلية الطب بباريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

مجاز في الكشف بالمنظار

مجاز في الكشف بالتنفسة

مجاز في وقاية وعلاج أمراض التغذية

عضو في الجمعية الفرنسية للجهاز الهضمي

07/02/2023

Casablanca, le.....

MME EL KHAZRAJI BAHIJA

(١٤٥٠ - ٤٦)

• hemofast

1 suppo, le matin et soir pendant 18 jours

• Avenoc

1 application sur suppo le matin et soir pendant 18 jours

١٤٩٥٠

BOTTU SA
PPV: 49 DH 0

١٣٦,٥٠

Dr. BENKIRANE MED JALI
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
13, BD. AÏN TAOUJTATE CASA

14,50

14,50

14,50

14,50

14,50

14,50

13، زنقة عين توجطات - إقامة إلیاس - الطابق الثاني (قرب مصحة بدر) - الدار البيضاء

13, Bd. Aïn Taoujtate - Résidence ILIAS - 2ème Etage (en face de la Clinique Badr) - Casablanca

تيل / فاكس : 05 22 27 03 53 : الهاتف/الفاكس

Dr. Mohammed Jalil BENKIRANE

Spécialiste en Hépato Gastro Entérologie

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Ancien Attaché au CHU Bichat de Paris et à l'Hôpital de Poissy

Diplômé en Endoscopie Digestive : Fibroscopie - Coloscopie - CPRE

Diplômé en Echographie Digestive

Diplômé en Nutrition

Membre de la Société Française de Gastro-entérologie



الدكتور محمد جليل بنكيران

اختصاصي في أمراض الكبد، الجهاز الهضمي والبواسير

خريج كلية الطب بباريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

مجاز في الكشف بالمنظار

مجاز في الكشف بالتلفرة

مجاز في وقاية وعلاج أمراض التغذية

عضو في الجمعية الفرنسية للجهاز الهضمي

07/02/2023

Casablanca, le.....

MME EL KHAZRAJI BAHIJA

- NFS Plq



LABO Socrate
Rés. Masuel, Rue Socrate, Imm C N°4 - 20 000 Casablanca
Tél: 0522 23 36 03 / 0522 23 34 65 - Fax: 0522 25 85 08
Email : labo.socrate@menara.ma

13، زنقة عين توجطات - إقامة إلإياس - الطابق الثاني (قرب مصحة بدر) - الدار البيضاء

13, Bd. Aïn Taoujtate - Résidence ILIAS - 2ème Etage (en face de la Clinique Badr) - Casablanca

الهاتف/الفاكس : 05 22 27 03 53

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SOCRATE

Résidence Masurel ,Angle Rue Socrate et Bd Yacoub EL Mansour IMM C N°4 –
CASABLANCA

Tél : 0522 23 36 03. Fax : 0522 25 85 08 - PATENTE : 35804986- CNSS : 6478417
BP 19078021211 507790200 18 18. AGENCE YACOUB EL MANSOUR CASABLANCA
IF 44409091 ICE 000114556000027

INPE 0093001964



Dr. Abdellatif LOUDGHIRI

Pharmacien Biogiste

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Bactériologie–Biochimie–Hématologie
Mycologie - Parasitologie – Virologie

FACTURE N° : 230000634

CASABLANCA le 09-02-2023

Mme Bahija EL KHAZRAJI

Demande N° 230209A009

Numéro de l'adhérent :

Numéro de prise en charge :

Date de l'examen : 09-02-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
PS 0216	Prélèvement sang Numération formule	E25 B80	E B	25.00 MAD 107.20 MAD
				Total 132.20 MAD

Total des B : 80

TOTAL DOSSIER : 132.20DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent trente-deux dirhams vingt centimes


Rés. Masurel, Rue Socrate, Imm C N°4 - 20 000 Casablanca
Tél: 0522 23 36 03 / 0522 23 34 65 - Fax: 0522 25 85 08
Email : labo.socrate@menara.ma

Code Patient : 140621A010
 Date de l'examen : 09-02-2023

Saisie le 09-02-2023 09:39

Mme Bahija EL KHAZRAJI
 Réf : 230209A009
 Prescription : Dr MED JALIL BENKIRANE

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate Sysmex XN-550)

NUMERATION

	12-01-2023		
Leucocytes :	6 590	/mm3	(3 600-10 500)
Hématies :	4.37	10 ¹² /mm ³	(3.85-5.20)
Hémoglobine :	12.90	g/100mL	(11.80-15.80)
Hématocrite :	38.5	%	(35.0-45.5)
VGM :	88	µ3	(80-101)
TCMH :	29.5	pg	(27.0-34.0)
CCMH :	33.5	%	(30.0-36.0)



Dossier validé biologiquement par : Docteur Abdellatif LOUDGHIRI

Page 1 sur 2

230209A009 – Mme Bahija EL KHAZRAJI

Date de l'examen : 09-02-2023

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles :	59.9 %	59.8
Soit:	3 947 mm ³	(1 500-7 700) 3 498
Polynucléaires Eosinophiles :	1.1 %	0.5
Soit:	72.5 mm ³	(20.0-500.0) 29.3
Polynucléaires Basophiles :	0.3 %	0.3
Soit:	19.8 mm ³	(0.0-200.0) 17.6
Lymphocytes :	32.6 %	30.9
Soit:	2 148.3 mm ³	(1 200.0-6 000.0) 1 807.7
Monocytes :	6.1 %	8.5
Soit:	402.0 mm ³	(100.0-900.0) 497.3
Plaquettes :	284 000 mm³	(160 000-370 000) 279 000

Dossier validé biologiquement par : Docteur Abdellatif LOUDGHIRI



Page 2 sur 2